



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



Bienvenue au Service d'Appui aux Ressources Humaines (SARH)

UNE DIRECTION À COMPÉTENCE NATIONALE

➤ **Le Service d'Appui aux Ressources Humaines (SARH)** assure des fonctions « support » pour le compte de l'administration centrale et d'une partie du réseau DGFIP dont la Direction des Impôts des Non-Résidents (DINR) : gestion des ressources humaines, budgétaires et logistiques.

Le plus important des dix Centres de Services des Ressources Humaines (CSRH) de la DGFIP est implanté au SARH.

➤ Depuis le 01/09/22, de nouvelles missions nationales ont été transférées de l'administration centrale au SARH : avancements d'échelon, déclarations de services publics et privés, demandes de cumul d'activité, demandes de congés bonifiés.

➤ A compter du 01/09/23 la mission nationale d'appui aux publications est rattachée au SARH (PAGBL);

Le SARH est un service directement rattaché à la cheffe du service des ressources humaines de la DGFIP.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

Nombre total d'agents gérés :

Par le pôle RH de direction : environ 6000 agents en 2023

(Personnels du SARH, de la DINR, des Délégations du Directeur général -DDG-, des Services Centraux, du Service des Retraites de l'État -SRE-, du Service d'enquêtes judiciaires des finances -SEJF- et des Départements comptables Ministériels -DCM-)

Par le pôle CSRH : près de 16 000 agents en 2023

(Agents des directions nationales et spécialisées dont le SARH et la DINR, de l'ENFIP dont les stagiaires, de la DIRCOFI-IDF, des équipes des Délégués du Directeur général, des services centraux et services assimilés, des agents en mise à disposition (MAD) et en position normale d'activité (PNA) et de la DRFiP de Paris)

**Montant annuel des rémunérations et des cotisations versées :
plus de 1 milliard d'euros en 2022**

**Montant total des budgets gérés :
plus de 5,8 millions d'euros en 2022**

**Montants engagés :
726,5 millions d'euros par le CSP Chorus en 2022**

**Effectif total du SARH à Noisy le Grand :
183 agents affectés au 01/09/2023**

L'organigramme du SARH au 1^{er} septembre 2023



Directeur
François COUSIN



Directeur adjoint
Christian MIRANDOL
Administrateur de l'État
du second grade

Secrétariat de Direction

Mélanie BINANT
Contractuelle

Pôle Affaires Générales, Budget et Logistique

Joël SUCASES
AFIPA

Responsable du pôle AGBL

Nathalie RICHARD

Inspectrice Principale
Adjointe du responsable du pôle AGBL,
en charge du budget et de la logistique.

Arnaud CALAME

Inspecteur Divisionnaire
Adjoint du responsable du pôle AGBL,
en charge des affaires générales,
des frais de déplacement,
des congés bonifiés et
de la mission Nationale
d'appui aux publications.

Cellule Informatique Directionnelle

Franck THONNAT
Contrôleur

Sous l'autorité hiérarchique et
fonctionnelle de la DISI Paris-Champagne

Pôle Ressources Humaines de Direction



Agnese MACCARI
AFIPA

Responsable du pôle RHD

Service ressources humaines de direction et formation professionnelle

Anne LEFEBVRE

Inspectrice Divisionnaire hors classe
Adjointe de la responsable
du pôle RHD

Florence GERARD

Inspectrice Divisionnaire hors classe
Adjointe de la responsable
du pôle RHD
Responsable local de la formation

Mission Retraite



Nathalie MARTIN-VALIN
Inspectrice divisionnaire hors classe
Adjointe de la responsable
du pôle RHD

Pôle Centre de Services des Ressources Humaines

Corinne SIMON-GRAMOLI
AFIPA

Responsable du pôle CSRH

Marie-Josèphe BONNET

Inspectrice Principale
Adjointe de la responsable
du pôle CSRH

Didier THOMAS

Inspecteur Divisionnaire
hors classe
Adjoint de la responsable
du pôle CSRH

Pôle Evolution de Carrière

Christine BERTRAND

Inspectrice Divisionnaire
hors classe
Responsable du pôle EC

Aurélié FERREIRA

Inspectrice
Adjointe de la
responsable du pôle EC

Anne-Marie PICQUE

Inspectrice
Adjointe de la
responsable du pôle EC

PÔLE RESSOURCES HUMAINES DE DIRECTION

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES DE DIRECTION - SRHD

➤ **Interlocuteur de proximité ressources humaines (RH) des agents et des responsables d'unités au sein :**

des services centraux et assimilés, des Délégations du Directeur général, du Service d'enquêtes judiciaires fiscales (SEJF), du SARH et de la DINR et des agents MAD et en PNA .

4 grandes missions exercées :

- Le recrutement et la formation professionnelle
- Le suivi des carrières et des grandes campagnes RH (notamment mutations, CET, évaluation)
- les conditions de vie aux travail ;
- Le suivi des effectifs, des affectations et les productions statistiques.

Le contrôle déontologique des agents et les procédures disciplinaires appartiennent au périmètre de gestion RH du SARH.

4 correspondants et référents :

- la correspondante handicap et l'assistante de prévention ;
- la correspondante sociale ;
- La référente soutien aux agents ;
- la référente télétravail.

RÉFÉRENTS ET CORRESPONDANTS DU SARH

RÉFÉRENTS DIRECTIONNELS		téléphone	bureau
François COUSIN	Référent déontologue	38 566	8208
Christine BERTRAND	Référente radicalisation	38 835	6734
Agnese MACCARI	Référente protection juridique	39 588	6123
Anne LEFEBVRE	Référente Diversité égalité	38 403	6238
Corinne MONSEMPES	Référente DUERP	38 452	6111
Thi Thu HIDALGO	Référente COVID	38 322	6143
Joël SUCASES	Référent Eco Fip	38 523	5135
Joël SUCASES	Référent à la transformation numérique	38 523	5135
Nathalie RICHARD	Référente à la transformation numérique (suppléante)	38 564	5238
Thi Thu HIDALGO	Référente télétravail	38 322	6153
Nathalie RICHARD	Référente Services publics +	38 564	5238
Florence GERARD	Référente attractivité du SARH	39 989	6240

CORRESPONDANTS SARH		téléphone	bureau
Joël SUCASES	Correspondant Clic'Esi	38 523	5135
Arnaud CALAME	Correspondant MADRHAS-BAHIA	38 405	5147
Mimouna REDJIMI	Correspondante SAGERFIP	38 524	5137
Mimouna REDJIMI	Correspondante TOPAD	38 524	5137
Mimouna REDJIMI	Correspondante portail surendettement Pour la DINR	38 524	5137
Renaud MANS	Correspondant Frais de déplacement	38 538	5155
Corinne MONSEMPES	Correspondant handicap	38 452	6111
Carine BRESLE	Correspondante sociale	38 589	6248
Michel BESANCON	Délégué sécurité	38 458	5147

PÔLE RESSOURCES HUMAINES DE DIRECTION

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES DE DIRECTION

MISSION FORMATION PROFESSIONNELLE

Elle assure pour le compte des agents du SARH, de la DINR et de l'administration centrale :

- La formation en cours de carrière des agents et des contractuels ;
- Le suivi et la gestion des préparations aux concours internes de la DGFIP ;
- Le suivi du compte personnel de formation (CPF) ;
- Le recrutement des auxiliaires, contractuels, contractuels pacte et contractuels en situation de handicap ;
- Le recrutement des apprentis ;
- Le suivi et l'accueil des stagiaires.

Elle représente la DGFIP pour le compte du SARH dans le cadre de la mission ATTRACTIVITE.

PÔLE RESSOURCES HUMAINES DE DIRECTION

MISSION RETRAITE du SARH

Au sein du pôle ressources humaines de direction, la mission retraite assure les missions suivantes :

- **bureau métier retraite pour l'employeur DGFIP**
- **les travaux liés à la cessation de fonction de tous les agents de la DGFIP :**
 - la rédaction des autorisations de départ en retraite pour tous les agents de la DGFIP ;
 - l'alimentation du compte individuel retraite (CIR) ;
 - la constitution des dossiers de départ à la retraite pour invalidité ;
 - la gestion des cessations de fonction ;
 - les états authentiques et les états de service ;
 - l'attribution de l'allocation temporaire d'invalidité (ATI) ;
 - le rachat d'années d'études.
- **le rôle de correspondant du Service des Retraites de l'État (SRE).**

En 2022, la mission retraite a traité 6 081 demandes de départ à la retraite.

PÔLE CENTRE DE SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES (CSRH)

➤ **Service à compétence supra-départementale, le CSRH assure, pour les directions partenaires, la gestion administrative de tous les actes ayant un impact en paye :**

- la gestion des données individuelles et de changement de situation des agents ;
- l'instruction réglementaire des demandes des agents relatives à la paye, dans SIRHIUS et dans l'OGD Sirhius sur saisine du SIA ;
- la production et la signature des actes administratifs (arrêtés, notifications...) et leur notification aux agents.

➤ **le CSRH est :**

- le responsable de la gestion de la paye des agents ;
- l'interlocuteur des directions partenaires et du SIA pour les éléments relatifs à la paye.

PÔLE ÉVOLUTION DE CARRIÈRE (PEC)

Le Pôle Evolution de Carrière est un pôle à compétence nationale chargé de :

- * la gestion

- > des avancements d'échelon (AVE) des agents de catégories A+, A, B et C ;
- > des déclarations des services publics et privés (DSPP) des agents de catégorie A, B et C ;

- * l'analyse juridique

- > des demandes d'activités privées et accessoires.

Ces activités relevaient jusqu'au 1^{er} septembre 2022 de l'administration centrale.

PÔLE AFFAIRES GÉNÉRALES, BUDGET ET LOGISTIQUE (PAGBL)

➤ **Mission affaires générales :**

Pour le SARH : le dialogue de performance, la maîtrise des risques, le suivi des comités sociaux d'administration et de leur formation spécialisée, la tenue du TAGERFiP, la campagne SAGERFiP, la tenue des intranets locaux pour la DINR et le SARH, les habilitations et délégations de signature.

Pour la DINR : en appui sur certaines missions transverses.

➤ **Mission budget** : en 2022, le pôle a géré un budget de plus de 4 M€. Il assure la gestion des crédits de fonctionnement du SARH, de la DINR et des DDG.

➤ **Mission frais de déplacement (FDD) / congés bonifiés** : pour les FDD : l'administration centrale, les DDG, le SEJF, le SARH et la DINR. Pour les congés bonifiés, l'ensemble de la DGFiP.

PÔLE AFFAIRES GENERALES, BUDGET ET LOGISTIQUE (PAGBL)

➤ **Mission nationale d'examen des demandes de congés bonifiés :** pour l'ensemble des agents de la DGFIP.

➤ **Mission nationale d'appui aux publication (MNAP) :** mission rattachée au SARH à compter du 1^{er} septembre 2023

Publication des circulaires et instructions au BOFiP, section gestion comptable publique (GCP) et ressources humaines (RHO) pour l'ensemble des structures de la DGFIP

Administration de Nausicaa et assistance aux utilisateurs.

➤ **Mission logistique :** pour le SARH et la DINR, dont l'organisation de l'événementiel.

➤ **En lien avec la Direction interrégionale des services informatiques (DISI) d'Ile-de-France :** *une cellule Informatique Directionnelle assure le suivi des applications spécifiques du SARH et de la DINR, des équipements informatiques des services et l'assistance aux utilisateurs.*



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Des droits et des devoirs

CHACUN REPRESENTE L'ADMINISTRATION FISCALE FRANCAISE

Des droits :

- une communication fluide avec sa hiérarchie.
- une évaluation professionnelle juste.
- une formation professionnelle adaptée.

Des devoirs :

- le respect des règles de déontologie.
- le respect de ses collègues et des usagers.
- le partage du savoir-faire et l'entraide.



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

***Merci
de votre attention***